



## Groupe de travail sur le suivi Covid-19

12 janvier 2021

Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du ministère, a présidé le 12 janvier 2021 un groupe de travail sur le suivi Covid-19. Ont également participé à la réunion pour l'administration : Laurence Pers-Philippoux, adjointe à la sous-directrice des établissements, des dotations et des compétences à la DGER et Daphné Prévost, adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur.

Valérie Boyé, Frédérique Lucas, Olivier Lapôtre et Annick Pinard ont représenté l'Alliance du Trèfle.

Philippe Mérillon introduit la réunion en indiquant que des informations interministérielles sont attendues pour avoir des perspectives pour les semaines à venir.

Il invite les organisations syndicales à faire part de leurs préoccupations et de leurs attentes.

*L'Alliance du Trèfle, comme d'autres organisations syndicales, évoque la mise en place difficile des contrôles Brexit dans le contexte Covid-19, avec des locaux non conçus au départ pour le respect de la distanciation physique mais aussi des chauffeurs étrangers qui comprennent mal l'anglais et le français, et sollicitent souvent les collègues sur les nouvelles formalités, ce qui multiplie les contacts et augmente les risques de contamination.*

*Pour la crise influenza aviaire, elle comprend la nécessité de faire appel à des volontaires pour venir en renfort. Mais ces volontaires ne sont pas accueillis comme ils peuvent l'espérer. Ils doivent amener leur équipement individuel de protection et rencontrent des difficultés pour l'hébergement et la restauration (plateau repas) ce qui risque de limiter les bonnes volontés.*

*En cas de vaccination pour certains secteurs professionnels, pour l'Alliance du Trèfle, si la vaccination Covid -19 dans l'enseignement agricole doit s'aligner sur ce qui sera décidé pour l'éducation nationale, celle des agents en poste en abattoir (distanciation physique difficile et masques perméables du fait de l'humidité) et en SIVEP (locaux de superficie très restreinte et contacts avec chauffeurs venant du RU) paraît aussi prioritaire.*

Les organisations syndicales évoquent également :

- la nécessité de réviser le tableau de positionnement des agents publié en novembre suite au décret concernant le jour de carence,
- les risques sur le jeune public de virus «mutant», alors que le protocole renforcé n'est pas toujours totalement mis en œuvre dans certains établissements,
- l'inquiétude des enseignants face à l'incertitude sur les modalités d'examen,
- les difficultés du distanciel pour les étudiants (en particulier le risque de décrochage, de mal-être lié à l'isolement et de grande précarité),
- le télétravail trop limité dans l'enseignement agricole,
- les tests dans l'enseignement agricole (quantité de tests à disposition et stratégie de mise en œuvre car les moyens médicaux sont faibles),



- les difficultés de restauration des contrôleurs de terrain.  
Elles réclament une date prochaine pour un CHSCTM.

Philippe Mérillon remercie les organisations syndicales pour leur pragmatisme, qui doit rester le fil conducteur de ce groupe.

Un CHSCTM sera fixé à une date permettant d'en assurer en amont une préparation satisfaisante.

## Éléments transversaux

Philippe Mérillon apporte les informations suivantes :

### ➤ Situation sanitaire

« On n'est pas sorti de la situation pandémique » :

L'état d'urgence va être prolongé au-delà du 15 février. Un projet de loi, en cours d'examen par le Parlement, devrait le prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> juin prochain.

### ➤ Non application du jour de carence si tests Covid positifs

Le décret 2021-15 est publié mais les modalités doivent être précisées dans une circulaire à venir (réunion interministérielle qui amènera une circulaire du ministère de la fonction publique).

Le tableau des positions administratives sera modifié ensuite.

### ➤ Stratégie de vaccination

Actuellement elle ne cible pas les activités mais uniquement les personnes à risque. Le ciblage est fondé uniquement sur des critères sanitaires.

La question ne se pose donc pas aujourd'hui, mais si elle doit se poser plus tard, il a pris bonne note des demandes pour les enseignants et les « contrôleurs ».

### ➤ Télétravail

Pour Philippe Mérillon, il s'agit d'une question centrale. Les témoignages contrastés des organisations syndicales montrent que certains agents le souhaitent, mais que d'autres en ont peur. Il sait que la situation peut être difficile à vivre et rappelle que la cellule de soutien est toujours en vigueur. Pour les questions de violence familiale, le MAA va aussi rappeler les contacts.

La ministre de la Fonction Publique a rappelé les orientations de privilégier le recours au télétravail quand il est possible.

Il confirme qu'il n'y a pas de base pour refuser le télétravail à un fonctionnaire stagiaire sauf pour des raisons pratiques pour son accompagnement ou la nature des missions.

Les chiffres reçus (encore partiels car il y a encore des gens en congés) sont pour la première semaine :

- Administration centrale : 78% en télétravail et quotité télétravaillée au-delà de 50%
- DRAAF : un peu moins de 60% en télétravail et taux de quotité télétravaillée de 45%
- DDI au-delà de 52% en télétravail avec une moyenne de 2j/ semaine.

A la demande des organisations syndicales, il indique que le tableau de la DGAFP (télétravail et Covid) est rempli tous les 10 j et pourra être transmis aux organisations syndicales sans difficulté .

### ➤ Influenza aviaire

Il est conscient de la contrainte supplémentaire du Covid (les agents doivent être protégés) et a bien noté la nécessité d'un accueil digne de ce nom pour les renforts.

Le ministre mobilisé, est en déplacement cette semaine sur le terrain. C'est une course contre la montre contre le virus.

### ➤ Contrôles Brexit

L'organisation commence à se mettre en place et il faut les meilleures conditions possibles.

Le comité de suivi Brexit va se réunir dans le courant du mois (conditions de formation, d'organisation du travail...).

➤ **Couvre-feu différencié**

Il confirme que les personnels fonctionnaires qui exercent leur activité au-delà des horaires de couvre-feu bénéficient d'une dérogation et peuvent circuler avec leur carte professionnelle.

## Enseignement agricole

● **Enseignement technique agricole**

Laure Pers - Philippoux apporte les informations suivantes :

➤ **Situation sanitaire 1ère semaine (à relativiser car retour de congés)**

La rupture des congés scolaires a impacté de façon très positive l'évolution, avec des cas positifs et des cas contact en forte baisse.

La remontée des informations est quotidienne, avec une synthèse hebdomadaire.

Il n'y a pas de recrudescence de cas dans la région Grand Est, mais d'autres régions en observent une, notamment l'Occitanie. Dans cette région, l'académie organise une réunion hebdomadaire avec l'Éducation nationale (EN) et l'ARS pour faire le bilan et réagir. L'enseignement agricole y est associé.

Elle va transmettre le bilan de la semaine dernière qui est à relativiser car il s'agissait du retour de vacances. Celui de vendredi 15 janvier sera certainement évolutif.

➤ **Tests**

Le MAA a été associé dès le départ au dispositif et a participé à toutes les réunions interministérielles pour le déploiement des tests.

Les tests ont été distribués et sont dans les rectorats pour pouvoir réagir rapidement.

Là où il y a des reprises, en lien avec l'EN et l'ARS, le MAA est donc prêt à faire des dépistages si l'ARS le décide. Chaque territoire s'est organisé pour être efficace. C'est l'ARS qui éclaire la décision au regard des dispositifs mis en place. 2 000 tests sont prévus pour l'enseignement agricole et ils doivent permettre de détecter un risque de cluster (*cette réunion a eu lieu avant les annonces gouvernementales du 14 janvier*).

➤ **Mise en œuvre du télétravail**

La quotité télétravaillée est en moyenne inférieure à 10 % mais elle augmente dans certaines régions (jusqu'à 18%).

Le problème du matériel pour les agents administratifs n'est pas encore optimisé.

➤ **Rencontres parents-professeurs et journées portes ouvertes**

Les principes restent les mêmes, elles doivent être virtuelles. Un rappel va être fait.

Le service communication de la DGER va aider les établissements à préparer les journées portes ouvertes virtuelles.

➤ **Organisation des examens pour les lycéens**

Un travail bien en amont est réalisé et tous les éléments sont mis au fur et à mesure sur la FAQ.

L'idée est d'anticiper le plus possible pour l'organisation et la logistique opérationnelle.

Pour les examens 2021, il y a à ce jour maintien des épreuves terminales, mais les épreuves certificatives sont remplacées par des contrôles continus.

Trois textes (décret, arrêté et recommandation) sont en préparation pour encadrer la définition des notes de contrôle continu.

La DGER fait une veille active pour prendre les bonnes décisions en cohérence avec le ministère de l'EN sur le maintien ou pas des épreuves programmées en mars et sinon sur la base de l'expérience de l'an passé.



➤ **Communication vers les EPLEFPA**

Elle est très importante. Des dispositifs sont déployés via les SRFD pour que la communication du MAA arrive dans les EPLEFPA et que l'information des médias ne perturbe pas celle du ministère. Le travail se fait dans la concertation avec une grande vigilance par rapport aux situations de terrain.

● **Enseignement supérieur**

Daphné Prévost apporte les informations suivantes :

➤ **Situation sanitaire**

Une légère hausse des cas de Covid-19 est observée mais il faut prendre ces chiffres avec prudence : 36 nouveaux cas et 31 nouveaux cas contact (dans 12 établissements sur 17).

➤ **Situation des étudiants de l'enseignement supérieur**

Le MAA est bien conscients du mal-être, de la désespérance de certains étudiants. Un courrier a été envoyé aux directeurs des établissements.

Le décrochage regroupe des situations diverses. Certains étudiants considèrent pouvoir suivre en distanciel le matin mais pas l'après-midi.

Des mesures ont déjà été mises en place depuis le 4 janvier : accueil par petits groupes (inférieurs à dix étudiants) pour du soutien pédagogique, travaux pratiques autorisés en présentiel (un arrêté ministériel est signé toutes les semaines pour chaque établissement).

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) est interrogé sur la 1<sup>ère</sup> année post bac et la capacité à 50 %, mais tout est conditionné à l'évolution de la situation sanitaire.

➤ **Télétravail**

Entre 45 % et 55 % d'agents administratifs sont en télétravail (10 % un jour par semaine, 35 % 1 à 2 jours, 20 % 2 à 3 jours et 35 % plus de 3 jours par semaine).

➤ **Aménagement des examens**

Un projet de loi est en cours d'examen pour la ratification des dispositions de l'ordonnance du 24 décembre. Le MAA a des échanges avec le MESRI et les responsables des examens.

Philippe Mérillon rend hommage au travail de la DGER et à la dynamique impulsée pour obtenir des données, car la situation n'est pas identique dans des services administratifs et dans l'enseignement.

Il conclut en précisant les principaux points à retenir de la réunion :

1 - L'administration doit construire et transmettre aux organisations syndicales un calendrier prévisionnel de réunions des différentes instances CHSCTM, CTM, GT COVID, jusqu'au mois de mars pour avoir de la visibilité.

2 - Il confirme l'engagement de communiquer aux organisations syndicales les chiffres de télétravail au niveau régional, national, pour l'enseignement agricole et les DDI.

3 - La FAQ et le document sur les positions administratives des agents seront actualisés dès que les informations seront connues.

4 - Il a bien noté les points d'alertes concernant la DGAL : influenza aviaire avec accueil des renforts et protection sanitaire, et Brexit.

5 - Test et application de protocole : il lui semble intéressant de recommander aux DRAAF de partager les éléments d'information sur les enjeux sanitaires quand ils en disposent.